

Pour inclure la différence

Une classe spécialisée dans une école ordinaire

Depuis cette rentrée, une classe « inclusive » à Jemappes permet à des enfants de l'enseignement spécialisé de côtoyer des enfants de l'enseignement ordinaire. Trois jeunes de 7 ans ont fait leur rentrée ce lundi grâce à ce projet, né d'une collaboration entre l'école l'Espérance de Mons et l'institut Notre-Dame de Jemappes. Des places sont encore disponibles pour les personnes intéressées.

« Une classe inclusive est une classe de l'enseignement spécialisé au sein d'une école de l'enseignement ordinaire », explique Alain Minne, directeur de l'école l'Espérance.

« L'objectif n'est pas de faire du pédagogique pour les réintégrer dans l'enseignement secondaire, les enfants ont leurs cours dans leur propre classe mais toute la vie commune, les récréations, les repas, les déplacements se passent avec les enfants et les enseignants de l'enseignement ordinaire. »

Cette nouvelle classe pourra ac-

cueillir 7 à 9 enfants âgés de 6 à 12 ans, qui suivent un enseignement de type 2. Ils ont une déficience modérée à sévère (autisme, trisomie...).

UNE PREMIÈRE DANS LA RÉGION

Léana, Marion et Sandy, toutes âgées de 7 ans, sont les premières élèves de cette rentrée. Elles viennent de Ville-Pommeroeul, La Louvière et Jemappes. Mardi matin, elles auront peut-être un nouveau camarade, venu de Charleroi.

Une diversité qui s'explique par la rareté de ce type de classe : avant cette année, il n'en existait que cinq autres en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans notre région, c'est une première.

Pour cette rentrée, les enfants et leurs parents ont été accueillis par toute l'équipe encadrante, qui comprend deux institutrices et une logopède. L'occasion de découvrir un local spécialement remis à neuf à leur intention, orga-

nisé en plusieurs zones : « Il y a un coin « accueil » où les enfants pourront jouer avant le début de la journée », expliquent en duo M^{me} Pauline et M^{me} Elodie.

« Il y a aussi un espace collectif pour les collations, le bricolage et un espace individuel, une « maisonnette », pour qu'ils puissent se concentrer. »

À terme, l'objectif est que les enfants de la classe inclusive puissent participer à des activités communes avec ceux de l'enseignement ordinaire. Une classe de 5^e primaire a déjà proposé que

Léana, Marion et Sandy les accompagnent en classe de mer, en mai. Ou encore des jeux de société avec des classes maternelles.

Dans chacune de ces activités, ils seront accompagnés par M^{me} Pauline ou M^{me} Elodie.

L'ÉCOLE EST PRÊTE

Les élèves de l'enseignement ordinaire ont également été préparés. « Les enfants ont déjà eu des échanges avec leur instituteur en

juin. Et pour cette année, une sensibilisation est prévue. On va travailler notamment avec le SUSA (un service universitaire) qui s'occupe entre autres des personnes autistes. Il va faire des animations dans les classes primaires et maternelles », explique Perrine Malaise, directrice de l'institut Notre-Dame.

Les professeurs de l'établissement ont été consultés préalablement,

et les parents conviés à une réunion, en juin 2017. « Ils ont posé des questions, mais ils avaient plutôt une attitude de bienveillance par rapport aux enfants de la classe inclusive. Ils voulaient qu'ils se sentent bien dans l'école, justement. »

Il s'agira de ne pas brusquer les choses, car c'est une première pour tous les acteurs du projet. « On ne veut pas aller trop vite, on veut apprendre convenablement, parce qu'on veut vraiment de la qualité pour les enfants », conclut Alain Minne. ●

NICOLAS ZINQUE

Le papa d'une élève | Une classe pour « stimuler Marion »

Marion vient de Strépy-Bracquegnies (La Louvière). Atteinte de trisomie 21, elle aura 7 ans en novembre. Elle sort des maternelles, qu'elle a suivies dans une école traditionnelle. « Marion rentrait en première, mais on ne savait pas trop où aller », explique son papa. « On veut la laisser dans l'enseigne-

ment traditionnel, entre guillemets, le plus longtemps possible. »

Durant sa recherche, il entend parler de cette classe inclusive. « L'idée nous a beaucoup plu. On a rencontré M. Minne pour savoir comment ça allait se passer. On est venu visiter l'école et on a été

séduit par le projet. Il n'a que des avantages : c'est une petite classe avec deux institutrices, et les moments communs avec les autres enfants de l'école sont intéressants. On pense, à tort ou à raison, qu'être avec des enfants ordinaires peut la stimuler. »

Marion, « une petite chipie », comme la décrit son papa en

souriant, fait de la danse à La Louvière. Une possible activité commune avec les enfants de l'institut Notre-Dame de Jemappes. ●

Flénu- Immersion en néerlandais

L'immersion, «atout pour l'avenir»

Depuis 2002, l'école communale « Robert André » à Flénu connaît un succès croissant. Elle accueille aujourd'hui 360 enfants.

Sa particularité ? Une immersion en néerlandais ! Tous ses élèves, de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, reçoivent une partie des cours donnés par des enseignants néerlandophones.

Un atout pour l'avenir, comme le confirment les parents de Jaden, 6 ans et demi, qui entre en première primaire.

« Des études ont démontré que quand ils parlent deux langues en étant petits, des connexions se font, alors que normalement pas », assurent-ils. « Mais il n'y a

pas que la langue, c'est aussi une ouverture à une autre culture. »

Parmi les parents que nous avons interrogés, le concept de l'immersion est aussi important que la langue d'immersion : « On voulait qu'il commence très tôt les langues pour qu'il les assimile plus rapide-

ment.

Au début on voulait l'anglais, mais il faut trouver les bonnes écoles. La plus près en anglais c'était à Dour, je crois. Donc on a décidé de le mettre en néerlandais. Pour travailler plus tard sur Bruxelles, c'est un atout », raconte le papa de Terence, 11 ans. La famille vit à Ghlin.

« Je ne sais pas encore parler

**Le concept de
l'immersion est
aussi important
que la langue
elle-même**

couramment», explique Terence. « *Mais je connais beaucoup de mots. Par exemple on travaille sur des poésies.* »

Pour M^{me} Carriba, la maman de Clara, 11 ans, la proximité de l'école a également joué sur ce choix : « *Dans la région, il n'y*

avait que celle-ci proche du domicile et le néerlandais, c'est aussi important en Belgique, donc c'était une bonne idée de l'inscrire. »

Clara n'est pas encore capable de tenir une conversation, mais elle commence à avoir une bonne oreille grâce à l'enseignement.

« *La prof nous explique en néerlandais et on doit essayer de comprendre nous-mêmes ce qu'elle dit* », raconte la fillette.

Nul doute que ces enfants remercieront leurs parents d'ici quelques années ! ●

N.Z.

Avec des native speakers



« L'immersion commence à partir de la 3^e maternelle avec la moitié du temps de l'apprentissage en néerlandais. En primaire, on passe en tiers-temps », explique Chrystelle Bernard, directrice de l'école Robert André depuis 2010. « Les professeurs sont des native speakers » (le néerlandais est leur langue maternelle). Les matières dispensées dans cette langue varient d'une année à l'autre. Le fonctionnement ressemble à celui d'une école secondaire : « Ici, ce sont les enfants qui changent de classe et de professeur, en général toutes les deux heures. En maternelle, c'est un peu différent. Ils alternent les journées en français et en néerlandais. » Les élèves sont plus sollicités que ceux d'une école normale, puisqu'ils passent le même CEB que les autres. Il n'y a en effet pas d'évaluations de fin de cycle spécifiques aux écoles en immersion.

En général, il n'est pas possible de rejoindre l'école après la première primaire. Le retard serait trop lourd à rattraper. ●